

ASSOCIATION SYNDICALE DE L'ENSEMBLE RESIDENTIEL DE L'ESPLANADE (A.S.E.R.E.)

Association syndicale libre régie par l'ordonnance n° 2004-632 du 1 juillet 2004

Bureaux 11, rue de Boston 67000 STRASBOURG --- Immatriculation SIRET 778 846 402 000 31
Téléphone : 03 88 61 10 51 - Portable : 06 08 997 991 - Email : Asere67@aol.com

Strasbourg, le 23 octobre 2017

RECOMMANDE A.R.

Mesdames, Messieurs,

En accord avec les Membres de votre Syndicat, nous avons le plaisir de vous inviter à assister à l'

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de l'Association Syndicale de l'Ensemble Résidentiel de l'Esplanade qui se tiendra le :

Vendredi 15 Décembre 2017 à 9 h 30
(ouverture des portes dès 9 h 15)

ARES - SALLE GENERATIONS
10 rue d'Ankara – 67 000 Strasbourg

* *
*

Comme convenu depuis plusieurs années, les Syndics sont toujours très vivement invités à se faire assister des Présidents des Conseils Syndicaux ou d'un Membre du Conseil Syndical de chaque Copropriété de sorte à améliorer l'information générale des copropriétaires.

* *
*

ORDRE DU JOUR

1. Constitution du Bureau de l'Assemblée Générale
2. Rapport moral du Président
3. Analyse et approbation des budgets de fonctionnement de l'année 2018
 - budget commun 2018
 - budget du parking ROME 2018
4. Analyse et approbation du budget Gros travaux avec maîtrise d'œuvre de l'année 2018
5. Election / réélection du Président pour un mandat de trois ans soit jusqu'au 31 décembre 2020
 - candidature de Monsieur HERNANDEZ Albert
 - candidature de Monsieur LEFEVRE Luc
6. Approbation du contrat de présidence
7. En confirmation de la décision de l'assemblée générale de l'ASERE du 9 novembre 2007 de procéder à un échange d' « Administrateur » avec l'ARES, élection pour un mandat de trois ans soit jusqu'au 31 décembre 2020
 - candidature de Monsieur HERNANDEZ Albert en tant que représentant de l'ASERE auprès de l'ARES
 - candidature de Monsieur GAUDIER Henri en tant que représentant de l'ARES auprès de l'ASERE
étant précisé que l'assistance est de droit à toutes les réunions avec voix consultative

8. Election / réélection pour un mandat de trois ans soit jusqu'au 31 décembre 2020, des Membres du SYNDICAT, soit 5 à 9 membres (article 14 de nos statuts), candidatures par ordre alphabétique :
 - a. Copropriétaires : Mesdames MINKER Catherine, MONTENAT Marcelle, Messieurs BECK Thierry, MUNIER Fabrice, REMY Georges, SOULIER Michel, STRUB Bernard
 - b. Syndics : Cabinets FONCIA BINTZ, LAEMMEL, SAINT CLAIR IMMOBILIER, TRADIGESTION
9. Election / réélection pour un mandat de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2020, des Membres de la Commission de Contrôle, soit 3 à 5 membres et un suppléant, (article 21 de nos statuts)
Candidatures de Madame MINKER Catherine, Messieurs BECK Thierry, BOOS Roland, CLERC François, FISCHER François, HIRSCH Yvon
10. Au titre du suivi du chauffage urbain, élection / réélection pour un mandat de trois ans soit jusqu'au 31 décembre 2020 de trois Représentants de l'ASERE auprès des différentes instances et notamment de la CUS, (candidatures de Messieurs HERNANDEZ Albert, MALAN André, Cabinet SAINT CLAIR IMMOBILIER)
11. Divers, sans vote ni résolution

Vous trouverez ci-joint :

- Pouvoir
- Annexe 2 Budgets de fonctionnement prévisionnel 2018
- Annexe 2 Budget prévisionnel Gros Travaux 2018
- Contrat de présidence
- Liste de candidatures

Dans le cas où vous ne pourriez assister à cette Assemblée, nous vous remercions de bien vouloir vous faire représenter au moyen du POUVOIR ci-joint.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations.

Le Président,
Albert HERNANDEZ

7

Cette convocation ainsi que les pièces jointes seront consultables sous quelques jours sur notre site Internet :

<http://www.asere-strasbourg.org>